

Quelques mots au préalable pour démystifier la mauvaise image associée à l'œuf et véhiculée à une certaine époque !

Qualité nutritive de l'œuf

L'œuf constitue la protéine de référence, il apporte 12% de protéines, et est considéré comme un aliment complet. Son bas prix en fait une source d'aliment accessible à tous. Il est bien connu qu'en fin de mois, les rayons en œufs des supermarchés sont plus rapidement épuisés.



Riche en acides aminés essentiels, il a une composition équilibrée. Les études montrent que l'impact du mode d'élevage ne modifie pas la composition nutritive de l'œuf.

En matière diététique, le jaune d'œuf est très concentré en vitamines et minéraux : vitamines A, D, E et vitamines du groupe B, mais également fer et phosphore. En outre, le fer contenu dans un œuf est mieux absorbé que celui présent dans les aliments d'origine végétale.

En matière de cholestérol, les lipides de l'œuf sont essentiellement contenus dans le jaune : 50% sous forme d'acides mono-insaturés (rôle protecteur vis-à-vis des problèmes cardio-vasculaires) et 15% sous forme d'acides gras polyinsaturés (effet hypocholestérolémiant, en particulier un des acides gras essentiels : l'acide linoléique). Un taux élevé de cholestérol sanguin augmente les risques de développer des maladies cardiaques, mais seulement 20% du cholestérol sanguin provient du cholestérol apporté par l'alimentation. L'œuf n'est donc pas à l'origine d'un apport élevé de cholestérol sanguin contrairement à ce que l'on croit.

L'œuf aurait par ailleurs un rôle positif en matière de défense par la fonction bactériostatique du blanc d'œuf.

Quelques chiffres pour en savoir plus sur la position de l'œuf belge, et plus particulièrement wallon, au sein du contexte international : le bien-être animal constitue une priorité transcrite au niveau d'une directive européenne !

Le contexte international et la position de la Belgique

Le secteur européen de la poule pondeuse est actuellement soumis à des normes de bien-être animal très strictes ([directive 1999/74/CE](#)), dont les conséquences pourraient aboutir à la mise en place de modèles de production différents de celui basé actuellement sur la cage.

Ces normes peuvent être synthétisées selon trois systèmes de production :

- 550 cm² : équivalent aux cages traditionnelles auxquelles on retire une poule et on ajoute un système de raccourcissement des griffes (valable jusqu'au 31/12/2011 pour les éleveurs avec système traditionnel),
- 750 cm²: nid, système de raccourcissement des griffes, litière, perchoirs (obligatoire au 01/01/2012 pour tous et dès la 01/01/03 pour les nouvelles installations),
- systèmes alternatifs : élevage au sol ou en volière, avec accès ou non à un parcours extérieur.

En Belgique, cette directive a été traduite sous forme d'Arrêté Royal le 17 octobre 2005 (<http://www.facw.be/legislations/2005-octobre-17-arr-t-royal-bien-tre-pp.pdf>). Les modes d'élevage alternatifs, à savoir les poules pondeuses élevées en plein air et les poules pondeuses élevées au sol, au sens de la directive 1999/74/CE, et les poules biologiques, sont considérés comme des productions de qualité différenciée en Région Wallonne, si les exploitations ne dépassent toutefois pas la classe 2.

Ces mesures reflètent l'opinion de certains consommateurs européens, désireux de consommer des produits répondant à des principes de bien-être animal qui, avec les systèmes de production intensifs, ont été quelque peu mis de côté.

Position au niveau international :

Niveau mondial (2009)

- plus de 1000 milliards d'œufs ou 62,4 millions de tonnes ;
- Localisation de la production surtout dans les pays développés ou émergents ;
- 3% de la production mondiale font l'objet d'échanges commerciaux ; les échanges d'ovoproduits ayant connu un développement important sur la dernière décennie (chiffres 2005).

L'œuf est l'un des produits pour lequel la consommation par habitant a le plus augmenté ces 20 dernières années.

Les niveaux de consommation sont très variables dans le monde, de quelques dizaines d'œufs dans certains pays africains, à plus de 250 œufs dans certains pays développés, voire près de 300 comme au Japon.

Autres chiffres au niveau de la consommation mondiale:

- pays en voie de développement : +- 7 kg/habitant/an ou 115 œufs ;
- pays industrialisés : +- 13 kg/habitant/an ou 213 œufs ;
- Asie et Amérique latine : +- 9 kg/habitant/an ou 148 œufs ;
- Afrique et Inde : +- 2 kg/habitant/an ou 33 œufs.

Europe des 27 (2009)

- Représente un peu plus de 10% de la production mondiale et près de 113,4 milliards d'œufs (6,9 millions de tonnes, dont 6,2 millions d'œufs de consommation) ;
- Taux d'auto-provisionnement relativement stable : 101% depuis 2005 ;
- Union économique belgo-luxembourgeoise en 7^e position (142 000 tonnes) au niveau des œufs de consommation, notamment après la France (842 000 tonnes), l'Italie (705 000 tonnes), l'Espagne (697 000 tonnes) et l'Allemagne (605 000 tonnes) : on observe un recul de la production dans ces 4 pays de 2,4% par rapport à 2008. La baisse la plus importante est observée en Allemagne, consécutivement à l'interdiction de la cage à partir du 1^{er} janvier 2010 entraînant une pénurie d'œufs sur le marché. En 2010, l'Allemagne a toutefois développé de manière très significative les élevages alternatifs pour subvenir à ces besoins. Les Pays-Bas ayant investi en masse dans ces modes de production, tout en continuant la production en cages, l'Europe se retrouve en 2011 avec un surplus d'œufs sur le marché faisant chuter les prix.
- Moyenne de la consommation humaine : 14,3 kg/habitant/an ou 236 œufs (grandes variations selon les Etats-membres). La tendance à la diminution de la consommation d'œufs dans l'UE se confirme à nouveau en 2009 (- 2,5%). La part des ovoproduits et des œufs issus des systèmes alternatifs augmente avec les années. En 2007, les sources d'information montraient que les Hollandais avaient consommé 84% d'œufs issus des systèmes alternatifs et les Allemands, 57% ;
- Modes d'élevage observés dans l'UE 27 : 72% cages, 9,5% plein air, 16% sol, 2,5% bio, soit 28% d'élevages alternatifs. En 1996, 8% d'élevages alternatifs étaient recensés.

(Source : ITAVI, Filières Avicoles janvier 2009, Filières Avicoles juin 2010, 9^{èmes} journées de la recherche avicole 2011)

Belgique (2010)

- Production : 11 594 577 poules et poulettes. Flandre : 9 961 226 ;
- Part des élevages alternatifs en 2011: 39%, soit 400% d'augmentation par rapport à 2007 (8,75% pour le plein air, 28,27% pour le sol et 2,42% pour le bio) ;
- Taux d'auto-provisionnement : 107% (2007). Avec les années, ce taux diminue (131% en 2001, pic de près de 150 % observé en 1994 et 1995) ;
- Consommation : 10,8 kg d'œufs/habitant/an ou 177 œufs (dont plus de la moitié sous forme d'ovoproduits). Les œufs les plus consommés en coquille proviennent des productions alternatives (bio, élevages plein air). Les œufs de poules élevées en cages ont représenté en 2007 moins de la moitié des ventes d'œufs.

Et le contexte wallon dans tout cela !

Cheptel wallon (2010)

- 1 633 195 poules et poulettes, soit 14 % du cheptel belge

Nombre d'exploitations professionnelles (2010)

- Une vingtaine d'exploitations de type standard (élevage en cages), dont chacune possède au moins 20 000 poules à côté d'autres productions agricoles ;
- Une soixantaine d'exploitations de production de qualité différenciée recensée en 2009 (bio, label rouge, marques) ;
- 50 632 poules pondeuses biologiques (soit 50% d'augmentation en 1 an), ainsi que + de 300 000 pondeuses élevées en plein air et + de 200 000 poules pondeuses élevées au sol (fois 4 en 2 ans).

(Source : chiffres de terrain FACW, Bioforum Wallonie)

Valeur de la production finale Wallonne (2009)

- 24,4 millions € (valeur doublée en 11 ans), soit 2,7 % de la valeur des produits de l'élevage en Wallonie. En 2009, la production wallonne d'œufs représentait 21% des produits de l'élevage belge en œufs, soit près de 13% de plus par rapport à 2001.

(Sources : INS, DGARNE)